

SALAIRES EN VIGUEUR

ÉCHELON	TRAITEMENT ANNUEL
1	41 390
2	43 149
3	44 985
4	46 896
5	48 890
6	50 967
7	53 134
8	55 394
9	57 748
10	60 203
11	62 764
12	65 432
13	68 211
14	71 112
15	74 135
16	77 284
17	80 572

SECTEUR	141 ^e JOURNÉE
FGJ	3 avril
FP — sans semaine de relâche avant la semaine du 27 mars	26 mars
FP — avec semaine de relâche la semaine du 27 mars ou après	3 avril
EDA	5 avril

TAUX À LA LEÇON FGJ	
SCOLARITÉ	TAUX HORAIRE
16 ans et moins	54,02
17 ans	59,98
18 ans	64,93
19 ans ou plus	70,80

TAUX HORAIRE FP, EDA (de 50 à 60 minutes)
TAUX HORAIRE
54,02

SUPPLÉANCE OCCASIONNELLE — FGJ			
PRIMAIRE		SECONDAIRE (période de 75 minutes)	
DURÉE DE REMPLACEMENT DANS UNE JOURNÉE	TAUX	DURÉE DE REMPLACEMENT DANS UNE JOURNÉE	TAUX
60 minutes ou moins	41,38	75 minutes	62,07
Entre 61 minutes et 150 minutes	103,45	150 minutes	124,14
Entre 151 minutes et 210 minutes	144,83	225 minutes et plus	206,90
Plus de 210 minutes	206,90		

DOCUMENT À CONSERVER

car les salaires inscrits dans la convention ne sont plus exacts.

mise à jour ● mars 2018

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

